

Encourager les entreprises à former des apprentis

Industrie L'association des fabricants de décolletages et de taillages s'est réunie en assemblée générale, mardi. Le président, Grégory Affolter, s'est notamment penché sur le défi de la relève.

Sébastien Goetschmann

L'Association des fabricants de décolletages et de taillages (AFDT) tenait ses assises annuelles, mardi, à la Couronne de Sonceboz-Sombeval. Président depuis six mois, Grégory Affolter prend ses marques en douceur au sein de l'organisation, grâce aussi à l'engagement de la directrice, Joëlle Schneider.

«De nombreuses choses mettant la branche en valeur fonctionnent bien, comme les portes ouvertes dans les entreprises, où des élèves viennent avec leurs parents découvrir les différentes professions. Ce sont des jeunes déjà intéressés et cela nous amène chaque fois une dizaine de demandes de stages», illustre-t-il. Au chapitre des actions de promotion menées par l'AFDT, mentionnons les rendez-vous du décolletage, les rendez-vous technologiques, les journées de la presse, qui permettent aux médias de découvrir des entreprises et leurs diverses facettes, ou encore les après-midi du décolletage.

L'association ne chôme pas, et elle est en constante recherche de nouvelles idées et solutions pour défendre la branche, en particulier au niveau de la formation. D'ici à la fin de cette année, un groupe de travail sera d'ailleurs créé pour essayer de comprendre pourquoi de nombreuses entreprises ne prennent pas d'apprentis.

«Sur nos près de 90 membres, dont deux tiers font du décolletage, environ la moitié des entreprises sont formatrices. En rassemblant des PME de même taille, qui emploient une quinzaine de personnes, nous espérons découvrir ce qui les en empêche, quelles sont les dernières barrières existantes», détaille Grégory Affolter, en relevant le soutien offert par le Centre d'apprentissage de l'Arc jurassien. «Si c'est à cause des aspects administratifs, alors nous pourrions mettre quelqu'un à disposition, comme cela se fait dans le canton de



Les métiers de la mécanique de précision, principale industrie de la région, ont besoin de relève.

archives

Neuchâtel, pour les accompagner et les décharger.»

Perspectives positives

Le président de l'AFDT imagine également que des expériences négatives ont pu être à l'origine de l'abandon des places d'apprentissage dans certaines firmes. «En prenant des exemples où cela fonctionne et en échangeant des conseils, cela donnera peut-être envie à d'autres entreprises de se lancer. Chaque place de formation en plus serait une belle victoire.» Pour autant, les perspectives du décolletage, du taillage et du roulage sont loin d'être sombres. «Ces métiers évoluent, avec la technologie, dans des boîtes innovantes», poursuit Grégory Affolter. «Avec la multiplication des processus intégrés et numérisés, l'auto-contrôle de la production des pièces, l'auto-réglage des machines, les compétences techniques demandées changent. Ce

qui, et c'est une très bonne chose, permet aussi d'ouvrir davantage la branche au personnel féminin, même si les changements prennent du temps.» Un autre cheval de bataille.

L'AFDT est également impliquée pour défendre ses intérêts dans le projet Futuremem, qui a pour objectif de réviser et ajuster les huit professions techniques de l'industrie suisse

des machines, des équipements électriques et des métaux. Un projet devant aboutir d'ici à 2026. En effet, il y a cinq ans, la notion de décolletage est sortie des termes dénommant ces

”

Chaque place de formation en plus serait une belle victoire.

Grégory Affolter

Président de l'Association des fabricants de décolletages et de taillages

métiers. «Notre objectif est de créer un Secteur industriel décolletage, à même d'organiser la formation dans ce domaine, et nous sommes en bonne voie», relève Rosario Di Gerlando, responsable de la Commission formation à l'AFDT. Dès cette année, un certificat de décolleteur sera également décerné.

Par ailleurs, l'Assemblée a accueilli Cédric Chèvre, CEO de Décovi SA, Greg Mitchell, CEO d'Esco SA, et Régis Perret, directeur de production chez Lauener & Cie SA, au sein du comité, ainsi que neuf nouvelles entreprises membres.

Le SIAMS 2024 satisfait les exposants

Les résultats de l'enquête de satisfaction reposent sur une centaine de réponses. Les chiffres, présentés dans un communiqué de l'organisation, sont complétés par de nombreuses informations qualitatives qui confirment et complètent les découvertes faites lors de la séance débriefing du 23 mai.

Sur une échelle de 5, tous les indicateurs ont une note supérieure à 4,2. Avec une note de 4,39, la satisfaction globale est à peine supérieure à celle de l'année record de 2022

(4,36). Basée sur tous les aspects de l'organisation avant, pendant et après le salon, l'enquête de satisfaction réalisée auprès des exposants permet de découvrir les éventuels problèmes afin de fixer des pistes d'améliorations. Le directeur du SIAMS, Pierre-Yves Kohler, détaille: «Les chiffres nous permettent de confirmer et comptabiliser des aspects factuels. Ces derniers confirment les découvertes empiriques faites lors de la séance débriefing et de différentes discussions».

Les exposants participants ont non seulement répondu au questionnaire par la qualification des différents aspects, mais nombre d'entre eux ont également enrichi leur participation de commentaires, explications, ressentis et propositions d'améliorations. Christophe Bichsel, responsable clients ajoute: «Les résultats du questionnaire additionnés à ceux obtenus lors de la séance débriefing nous offrent des pistes de grande valeur pour faire toujours mieux.»

Si les chiffres et retours relatifs à l'édition 2024 du SIAMS sont très positifs, ils ne doivent pas servir de prétexte à se reposer. Ce sont d'excellentes bases sur lesquelles la construction du succès futur se repose, comme l'affirme Pierre-Yves Kohler. «Nous voulons que le SIAMS soit toujours meilleur et que, tant les exposants que les visiteurs, continuent à le considérer comme un must à ne pas manquer, édition après édition.» La prochaine édition du SIAMS se tiendra du 21 au 24 avril 2026. c-ajr